

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 53 (1973)
Heft: 4

Artikel: Restauration d'un quartier de Paris Ilot Saint-Séverin
Autor: Charpentier, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CLAUDE CHARPENTIER

Situé au cœur du Paris historique, en face de Notre-Dame, l'îlot Saint-Séverin est limité au nord par le Boulevard Saint-Germain, à l'ouest par le Boulevard Saint-Michel, au sud par les rives de Seine, le Quai de la Tournelle, le Quai de Montebello et le Quai Saint-Michel, et à l'est par la Rue de Poissy.

Malgré sa situation exceptionnelle et l'intérêt architectural des constructions 16^e, 17^e et 18^e siècles qui le composent, ce quartier était, il y a 15 ans encore, dans un état d'abandon tel que, classé « îlot insalubre n° 3 » en 1935, les Services de la Ville de Paris projetaient de le raser pour édififier à son emplacement des immeubles contemporains.

En 1960, un plan de rénovation fut établi, mais dans le même temps, ayant été nommé par Monsieur Emile Pelletier, alors Préfet de la Seine, pour protéger les Rives de Seine en qualité d'urbaniste, on me demanda d'indiquer aux Services de la Ville de Paris les quelques immeubles qui, selon eux, devaient être conservés.

Conscient de l'intérêt architectural du quartier Saint-Séverin, et décidé à tout mettre en œuvre pour le préserver et le mettre en valeur, je ne me suis pas contenté d'établir une liste de quelques immeubles à garder, mais j'ai dressé un plan de sauvegarde pour le secteur tout entier, d'une superficie d'environ 13 hectares. Je fus suivi dans ma démarche par les défenseurs du Vieux Paris — et ils étaient nombreux — ainsi que par la grande presse, la radio, la télévision, dont le soutien me fut alors très utile.

Evidemment, le quartier Saint-Séverin offrait à cette époque un aspect quelque peu désolant, mais avec un peu d'imagination on pouvait deviner que derrière ces façades

Restauration d'un quartier de Paris Ilot Saint-Séverin

crasseuses, derrière ces appentis qui encombraient les cours intérieures, se cachaient sinon de véritables trésors, du moins des beautés architecturales incontestables.

Il faut noter que le quartier était le refuge des « clochards » (on en comptait environ 300 !) et des chiffonniers (une soixantaine) et que ceux-ci entreposaient des tonnes de ferrailles et de chiffons dans de nombreuses maisons...

Comment avons-nous établi le plan de curetage et de restauration ? Après une étude systématique de tous les immeubles, et le relevé de toutes les façades et cages d'escalier.

Le plan fut proposé aux Services de la Ville de Paris, qui ne l'auraient peut-être pas pris en considération si le Préfet d'alors, Monsieur Jean Benedetti, n'avait organisé une réunion des Services et Personnalités s'intéressant à Paris, réunion au cours de laquelle ce plan fut présenté.

De son côté, l'architecte Breulet avait établi un plan de rénovation. Les deux projets... furent confrontés. Les partisans de la restauration étant très nombreux, la décision fut prise de tenter une expérience sur un immeuble de l'îlot : le 73, quai de la Tournelle. Celui-ci était dans un tel état de délabrement qu'il avait été évacué et... condamné par un arrêté de péril. De plus, il était frappé d'alignement.

La restauration fut menée avec beaucoup de soin, et sous le contrôle des Services Techniques de la Ville de Paris. Ce fut une parfaite réussite, à la stupéfaction générale ! (Notons que cet immeuble est aujourd'hui occupé par Monsieur Duhamel, ancien Ministre des Affaires Culturelles).



73, quai de la Tournelle avant restauration...

Les détracteurs de la restauration avaient avancé que « la pierre avait le cancer », que « les bois étaient attaqués par la vermine », etc., mais les travaux terminés, ils ne purent que constater la réussite de l'opération.

Le coup d'envoi était donné ; le quartier était sauvé...

La S.A.G.I. (Société Anonyme de Gestion Immobilière) acquit une douzaine d'immeubles, et Jean Daladier, Ingénieur, fut chargé de procéder à leur restauration.

A cette époque, en 1962, l'Administration se montrait encore réticente... Bien à tort, car à peine ces immeubles étaient-ils restaurés que les appartements se vendaient.

L'opération Restauration s'est poursuivie régulièrement et, aujourd'hui, une cinquantaine d'immeubles sont remis en état. Ils sont si recherchés que la spéculation s'est exercée sur ce quartier. Le prix au mètre carré des appar-

Rue de Bièvre avant restauration



tements est devenu prohibitif au point qu'il correspond aux prix pratiqués dans les quartiers les plus élégants de la Capitale ! Afin de limiter ces prix, la Ville de Paris a « zadé » (Z.A.D. = Zone d'aménagement différé) une partie du secteur, ce qui lui permet de faire jouer son droit de préemption.

La réalisation du projet n'est évidemment pas menée sans difficultés... Le curetage, par exemple, n'est pas aussi important que celui prévu au plan d'origine, et c'est très regrettable.

Il est regrettable aussi que la restauration du quartier n'ait pas été menée plus rapidement et que le secteur n'ait pas été traité dans son ensemble. Les opérations réalisées au coup par coup sont plus onéreuses...

Ravalement des façades, réfection des planchers et des toitures, consolidations, équipements en chauffage central,

... après restauration



installations sanitaires, vide-ordures, installation d'ascenseurs parfois... Cette liste de travaux exécutés dans la plupart des immeubles de l'îlot Saint-Séverin n'est pas exhaustive. On devine que les propriétaires et les locataires de ces immeubles ne sont pas les mêmes qu'il y a dix ans ; on devine que les prix de location ont beaucoup augmenté ; on devine que la structure du quartier est modifiée... On peut le déplorer, mais il faut constater que, aussi bien à Paris qu'en province, il est très difficile de maintenir une population aux revenus modestes dans les quartiers anciens restaurés...

L'îlot Saint-Séverin a été le premier quartier ancien de Paris véritablement remis en valeur, et la réussite de l'opération a sans nul doute influencé les pouvoirs publics. Elle les a décidés à protéger d'autres quartiers anciens de la Capitale, tel le Marais.

Aujourd'hui, entre la Seine, l'église Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à quelques pas de Notre-Dame, revit un quartier pittoresque où les parisiens et les touristes se promènent dans les petites rues interdites à la circulation automobile, bordées de boutiques d'antiquaires, de galeries d'art, de restaurants, de cafés.

L'insalubrité a fait place à la vie et à la beauté.